

Les premiers programmes soutenus par l'Agence de l'innovation industrielle (AII)

Le Conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle (AII) réuni à Paris vient de rendre publics les premiers Programmes mobilisateurs pour l'innovation industrielle (PMII) qui seront soutenus dans le cadre de sa mission.

Cinq projets ont été approuvés formellement par l'Agence, huit mois seulement après sa mise en place le 30 août 2005. Ce sont :

- **BioHub**, la valorisation des ressources agricoles par les biotechnologies, présenté par Roquette Frères, pour un effort total de R&D de 98 millions d'euros ;
- **HOMES**, le bâtiment économe en énergie, présenté par Schneider Electric pour l'effort total de R&D de 88 millions d'euros ;
- **NeoVal**, le système de transport modulaire automatique sur pneus, présenté par Siemens France pour un effort total de R&D de 62 millions d'euros.
- **Quaero**, la recherche et la reconnaissance de contenus numériques, présenté par Thomson pour un effort total de R&D de 250 millions d'euros ;
- **TVMSL** (Télévision Mobile Sans Limite) présenté par Alcatel pour effort total de R&D de 98 millions d'euros.

Ces Programmes de recherche et de développement qui représentent un montant global de 596 millions d'euros, bénéficient d'un soutien de l'Agence de 236 millions d'euros répartis entre subventions et avances remboursables.

Un sixième programme, **VHD** (Véhicule hybride diesel électrique), proposé par PSA Peugeot Citroën, sera soumis pour décision au prochain Conseil de surveillance de l'AII.

A court terme, ces programmes de recherche et de développement mobiliseront 770 emplois hautement qualifiés pour leur réalisation et créeront 230 nouveaux postes. Leur succès permettra la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects.

Paris, le 25 avril 2006

L'Agence de l'innovation industrielle, outil majeur d'une nouvelle politique industrielle

La promotion par l'Etat de programmes d'innovation de grande envergure et de long terme constitue l'axe majeur de la nouvelle politique industrielle de la France. **L'Agence pour l'innovation industrielle (AII)** est la structure chargée de sélectionner, d'évaluer et de suivre l'ensemble de ces programmes. Elle a également pour mission d'assurer une veille technologique et une fonction prospective dans le domaine de l'innovation.

L'AII mobilise les compétences publiques et privées capables de construire des programmes adaptés à la diversité des champs de l'innovation industrielle. Elle contribue à créer des partenariats, organisés autour de grandes entreprises ou d'entreprises de taille moyenne, capables d'atteindre une dimension mondiale.

L'Agence intervient dans un grand nombre de domaines, la santé, les systèmes d'information et de communication et leurs applications, les transports, le bâtiment, l'énergie et l'environnement, la chimie verte, les biotechnologies.

L'initiative des projets revient aux industriels. Ils les présentent à **l'Agence** qui les sélectionne, en contrôle la réalisation et fait évaluer régulièrement leur avancement par des experts indépendants. Les projets retenus doivent avoir pour objectif la conception et la réalisation à moyen et long termes de produits impliquant une rupture technologique, lesquels doivent répondre à une demande européenne ou mondiale significative.

Organisme de l'Etat, **l'Agence** fédère les différents acteurs autour des porteurs de projets, en particulier des établissements publics de recherche et des petites et moyennes entreprises innovantes. Elle encourage la prise de risques et le partenariat public/privé. Elle peut financer jusqu'à la moitié des dépenses de recherche et développement (R&D) des programmes retenus sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables. Ces programmes ont vocation à s'étendre sur une durée de 5 à 10 ans et les financements publics, de l'ordre de 25 à 100 millions d'euros, couvrent une durée moyenne de cinq ans.

L'AII, qui a la responsabilité d'allouer au mieux l'argent public et d'assurer la continuité des financements, est également en charge du contrôle de ces fonds. Elle peut, le cas échéant, décider l'arrêt d'un programme si celui-ci ne répond plus aux critères définis.

Aux origines de l'Agence, le rapport "Pour une nouvelle politique industrielle pour la France"

Estimant que l'effort de recherche et de développement industriel demeurait trop faible en France, le Président de la République a demandé, en septembre 2004, à un groupe de travail animé par M. Jean-Louis Beffa, Président Directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain, de proposer les éléments structurants d'une « nouvelle politique industrielle pour la France ».

Le rapport remis le 15 janvier 2005, établit que l'industrie française est insuffisamment présente dans des secteurs à haute intensité technologique et que le fonctionnement actuel des marchés de capitaux n'est pas en mesure, seul, de provoquer une réorientation de l'investissement vers les hautes technologies.

Pour que la France trouve sa place dans la nouvelle division internationale du travail, elle doit conjointement remobiliser ses capacités industrielles et ses potentiels de recherche. C'est à ce prix que la contribution de l'industrie à la richesse nationale lui permettra de continuer à occuper sa place dans l'économie mondiale.

Une vigoureuse relance de l'innovation, la focalisation sur des industries nouvelles, la coordination entre recherche publique et entreprises privées et le déblocage d'aides publiques pour partager les risques importants inhérents à toutes activités d'innovation, nécessitent de disposer d'une nouvelle structure souple, réactive et adaptée.

C'est dans ce but que **l'Agence pour l'innovation industrielle** est créée par la « loi du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie ». Elle réunit son premier Conseil de surveillance à Reims le 30 août 2005, en présence du Président de la République. Etablissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial (EPIC), **l'AI** est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Économie et du ministre chargé de l'Industrie.

L'Agence lance sans délai un "appel à propositions" et se mobilise pour évaluer et sélectionner les premiers Programmes mobilisateurs pour l'innovation industrielle (PMII).

Conformément au calendrier annoncé, le Conseil de surveillance rend public ce 25 avril 2006 la sélection des six premiers PMII retenus :

- **BioHub**, la valorisation des ressources agricoles par les biotechnologies, présenté par Roquette Frères pour un effort total de R&D de 98 millions d'euros ;
- **HOMES**, le bâtiment économe en énergie, présenté par Schneider Electric pour un effort total de R&D de 88 millions d'euros ;
- **NeoVal**, le système de transport automatisé sur pneumatiques modulaire automatique sur pneus, présenté par Siemens France pour un effort total de R&D de 62 millions d'euros ;

- **Quaero**, la recherche et la reconnaissance de contenus numériques, présenté par Thomson pour un effort total de R&D de 250 millions d'euros ;
- **TVMSL** (Télévision Mobile Sans Limite) présenté par Alcatel pour un effort total de R&D de 98 millions d'euros.

Le sixième programme **VHD** (Véhicule Hybride Diesel électrique) proposé par PSA Peugeot Citroën est étudié activement par **l'Agence** pour décision dans les prochaines semaines.

Le fonctionnement de l'AII

Présidé par M. Jean-Louis Beffa, le Conseil de surveillance de **l'AII** qui comprend des parlementaires, des scientifiques, des industriels, des syndicalistes et des représentants de l'Etat, est composé de vingt et un membres. Il détermine les orientations générales et sélectionne, après expertise, des PMI présentés à l'initiative des industriels. **L'Agence** est gérée par un directoire de trois membres : MM. Robert Havas, Président, François Démarcq et Michel Rebuffet.

L'AII dispose de 1,7 milliards d'euros de crédits d'intervention pour la période 2006/2007. Les financements, qu'ils soient sous la forme de subventions ou d'avances remboursables, sont engagés après validation par la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne.

Pour lui permettre de remplir sa mission dans la durée, il est prévu que les crédits d'intervention dont **l'AII** sera dotée atteignent 1 milliard d'euros par an. Une partie de ces fonds doivent provenir du remboursement des avances concédées précédemment aux entreprises.

L'Agence et l'Europe

L'AII inscrit son action dans un cadre européen. Les Programmes mobilisateurs sélectionnés comme ceux qui sont en cours d'expertise, rassemblent des entreprises et des centres publics de recherche européens, allemands notamment.

L'AII encourage les coopérations transfrontalières au sein de l'espace européen et développe des collaborations et des échanges avec les organismes gouvernementaux semblables des autres Etats membres de l'Union européenne.

Paris, le 25 avril 2006

BioHub

Bio-raffinerie pour la valorisation des ressources agricoles par les biotechnologies

Le programme BioHub a pour objet de développer de nouvelles filières de production de produits chimiques à partir de céréales. Ces filières, intégrées dans une bio-raffinerie, coordonneront la force de l'agriculture française et la diversité de l'industrie chimique européenne. A terme, 1 300 000 tonnes de céréales, soit la production de 160 000 hectares, seront traitées chaque année par cette bio-raffinerie. Tous ces produits constitueront de nouveaux débouchés aux productions agricoles, de blé et de maïs notamment.

Les innovations majeures du programme BioHub

Les produits issus de ce programme seront obtenus à partir de matières premières renouvelables. C'est la première fois qu'une production à cette échelle est tentée en Europe. Des produits nouveaux à forte valeur ajoutée et des procédés de biotechnologie industrielle permettant d'utiliser les matières premières renouvelables de façon rentable sont au cœur de ce programme.

Les nouveaux produits issus du programme de recherche ont de nombreuses déclinaisons : polymères d'usage très répandu, nouveaux solvants, nouveaux plastifiants permettant de remplacer des produits comme les phtalates qui sont encore largement utilisés. Ces produits permettront de développer notamment de nouveaux plastiques techniques biodégradables et des emballages alimentaires à base de PET (polyéthylène téréphtalate, polymère utilisé pour la fabrication de bouteilles) résistant à la chaleur. L'étude des nombreux débouchés des molécules issues de la transformation de l'amidon et des polyols, marché sur lequel Roquette est le *leader* mondial, permettra de créer une nouvelle filière dans la chimie découlant de l'isosorbide. Ce di-alcool peut être utilisé dans de nombreuses réactions chimiques (polymérisations, estérifications, etc.) et offre de nombreux débouchés potentiels que le programme concrétisera.

Certains produits seront fabriqués à très grande échelle (100 000 tonnes par an), permettant de diminuer d'autant la consommation de matières premières fossiles et de diminuer la production de CO₂, gaz à effet de serre.

Le consortium industriel

Le chef de file du programme BioHub est Roquette, une entreprise privée familiale française basée à Lestrem (Pas de Calais). L'activité du groupe se fonde sur la transformation de matières premières agricoles : blé, maïs, pomme de terre ou pois, en amidon et dérivés d'amidon. Roquette est le numéro deux de l'amidonnerie européenne et le quatrième amidonnier mondial.

Pour développer les nouvelles filières chimiques indépendantes du pétrole, de grandes sociétés chimiques européennes sont associées au projet comme Arkema (France), DSM (Pays-Bas) et Cognis (Allemagne). Des utilisateurs finaux participent également au projet : Eurovia (Groupe Vinci), Tergal Fibres, ainsi qu'un fabricant de matériel industriel, Sidel.

"Point Presse" 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Ces sociétés sont soutenues par des laboratoires de recherche français : laboratoires du CNRS basés à l'INSA de Lyon, à l'INSA de Rouen, ou à l'Institut des Molécules et de la Matière Condensée (IMMCL) à Lille. Des laboratoires européens, TU Eindhoven et Kluiver Centre aux Pays-Bas, participent également au programme.

Une contribution importante est apportée par la PME Metabolic Explorer, basée à Clermont Ferrand, l'une des jeunes pousses françaises les plus dynamiques, spécialisée dans l'application industrielle des techniques de biotechnologie.

Plus de 600 emplois nouveaux seront créés à terme chez Roquette et ses partenaires, et environ 75 emplois de R&D seront créés dans les prochaines années tant chez Roquette qu'au sein de Metabolic Explorer.

L'économie du projet

Le Conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle a prévu de contribuer à hauteur de 43 millions d'euros au programme BioHub qui représente un coût global en recherche et développement de 98 millions d'euros et nécessitera des investissements industriels supérieurs à 900 millions d'euros.

Cet apport financier sur sept ans se décompose en 22 millions de subvention et 21 millions d'avance remboursable. Les modalités précises de cette décision feront l'objet sans délai d'une présentation pour approbation devant les instances compétentes de la Commission européenne à Bruxelles.

ROQUETTE

Président : Marc Roquette

Chiffre d'affaires : 2 milliards d'euros

Nombre de salariés : 6 000

Dont en France : 3 500

Implantations Industrielles : quatre unités de production en France, complétées par des sites industriels en Europe, aux USA, en Chine et en Corée, qui traitent 6 millions de tonnes de produits par an.

Directeur Général : André Trucy

Responsable du projet BioHub: Christophe Rupp-Dahlem

Contact communication :

Jacques Pellerin, tél. : 33 (0)3 21 63 91 36 - jacques.pellerin@roquette.com

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

HOMES

Economies d'énergie dans le bâtiment

L'efficacité énergétique des bâtiments neufs ou à rénover est au centre du projet « Habitat et bâtiment optimisés pour la maîtrise de l'énergie et les services » (HOMES). Le projet a pour objectif le contrôle actif de l'énergie utilisée. Il répond aux exigences croissantes de l'industrie du bâtiment en matière de protection de l'environnement et de maîtrise des coûts de l'énergie. L'ambition de ce PMII est d'apporter des solutions pertinentes en termes de produits et ce, afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments de 20%. Pour y parvenir, les systèmes de distribution électriques doivent fortement évoluer. Le gain obtenu permettra de dégager les moyens de financements nécessaires et de faire émerger une demande forte sur un marché solvable.

Les innovations majeures du programme HOMES

Le programme HOMES a pour objectifs :

- l'élaboration de nouveaux capteurs dotés de fonctions de contrôle raffiné de chaque charge en associant puissance et contrôle, de l'éclairage notamment ;
- l'utilisation de modèles mathématiques avancés issus de la recherche publique permettant une meilleure efficacité de contrôle actif des conditions dans le bâtiment et la meilleure utilisation des actionneurs pour l'éclairage, le chauffage, la ventilation ;
- l'intégration de l'ensemble des fonctions concourant à l'efficacité énergétique du bâtiment (chauffage, climatisation, éclairage, fermetures, sécurité, etc.), considéré comme un système ;
- la mise en place de services nouveaux prenant en compte le type d'usage de chaque zone d'habitation pour y adapter le mode de contrôle le plus efficace et économiser l'énergie tout en augmentant le confort et la qualité d'exploitation.

Le consortium industriel

SCHNEIDER ELECTRIC pilote ce PMII en tant que leader mondial de la distribution électrique et des automatismes de contrôle. L'entreprise française rassemble des leaders européens dans leurs domaines respectifs d'une façon coordonnée. HOMES qui a pour but d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en traitant le phénomène au niveau système et en utilisant tout le potentiel des nouvelles technologies, représente une opportunité majeure de croissance.

Ce PMII rassemble de grandes entreprises françaises, notamment EDF, RADIALL, SOMFI, IDEA, DELTA DORE, CIAT, STMicroelectronics (France et Italie), mais aussi européennes PHILIPS (Pays-Bas), TAC (Suède) ou encore WIELAND (Allemagne). Des PME (Watteco et Polyspace) sont également parties prenantes dans ce programme.

Le PMII HOMES mobilise enfin des laboratoires de recherche publics comme le LETI et le LITEN du CEA pour leurs compétences dans le domaine des technologies MEMS et la récupération-stockage de micro-énergie, et le CSTB pour ses compétences dans le domaine de la modélisation et de la gestion d'énergie dans le bâtiment.

“Point Presse” 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

NeoVal

Système de transport modulaire, automatique sur pneus

Les systèmes de transports urbains en automatisme intégral présentent pour les voyageurs, les exploitants et les autorités, des qualités remarquables. La régularité, la flexibilité et la fréquence de passage des rames sont leurs atouts majeurs. Ils viennent s'ajouter à l'économie d'exploitation.

Dans les années 1980, Matra avait ouvert la voie de cette technologie avec le "VAL". L'ambition du projet NeoVal (métro automatique léger modulaire sur pneu) est d'être le leader mondial sur le marché des métros automatiques légers et semi lourds, mais également sur celui des navettes d'aéroport.

L'objectif du projet est de développer une nouvelle génération de métro automatique sur pneu, alliant des technologies innovantes issues du monde routier, une automatisation avancée du trafic et une rupture dans la gestion de l'énergie.

Les innovations majeures du programme NeoVal

Parmi les innovations de NeoVal, on notera en particulier :

- l'utilisation d'un système roulant et de freinage issu du monde routier avec un guidage par rail central, issus du monde routier ;
- la séparation de la conception du châssis et de la caisse, en vue d'une plus grande souplesse dans le processus de production ;
- l'introduction d'automatismes à contrôle dynamique pour accroître la fréquence et la régulation des véhicules ;
- le développement de systèmes d'informations embarqués (vidéo, phonie, information, Internet) ;
- une avancée significative dans le stockage de l'énergie électrique embarquée, favorisant l'économie d'énergie, et permettant de s'affranchir de rails d'alimentation électrique ou de caténares entre stations.

Le consortium industriel

Siemens Transportation Systems SAS (STS), anciennement Matra Transport, héritière française de l'activité liée au métro automatique VAL, est le principal centre de compétence en Europe pour les systèmes automatisés sur pneu. Ce Programme mobilisateur pour l'innovation industrielle (PMII), associe STS et LOHR Industrie pour développer un concept innovant s'appuyant en particulier sur des technologies initialement développées pour le domaine routier.

La coopération entre les deux entreprises existe déjà car elles fournissent ensemble à la SNCF l'Avanto, un « tram-train », pour la liaison Aulnay-Bondy en région parisienne. Par ailleurs LOHR Industrie a déjà développé un concept de tramway sur pneu, baptisé « Translohr ». Il équipera les villes de Clermont-Ferrand en France, de Padoue, de L'Aquila et de Venise en Italie, et de Tianjin en Chine.

Dans le cadre du consortium, LOHR est chargé du véhicule, STS du système et de sa commercialisation.

"Point Presse" 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

La démonstration du concept est prévue après 18 mois, la validation sur plateforme roulante NeoVal ainsi que les essais sur banc du système de stockage d'énergie après 30 mois et la première mise en service au cours de la cinquième année. Cet objectif s'accompagne de la création ou du maintien en France de plus de 500 emplois très qualifiés.

L'économie du projet

Le Conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle a prévu de contribuer à hauteur de 26 millions d'euros au projet NeoVal qui représente un coût global en R & D de 62 millions d'euros.

Cet apport financier sur 5 années se décompose en 11 millions de subvention et 15 millions d'avance remboursable. Les modalités précises de cette décision feront l'objet sans délai d'une présentation pour approbation devant les instances compétentes de la Commission Européenne à Bruxelles.

SIEMENS TRANSPORTATION SYSTEMS SAS

Président : Didier Roussel

Chiffre d'affaires 2005 : 165 millions d'euros

Nombre de salariés : 619, dont plus de 400 ingénieurs

Implantations Industrielles : Châtillon (92), Lille et Toulouse

Directeur du projet Neoval : Pascal Duch

Contacts communication : Hervé de Lacotte.

Jérôme Penot, tél. : +33 (0)1 49 65 75 20. jerome.penot@siemens.com

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Le PMII HOMES mène des travaux technologiques et de recherches. Il développe également des prototypes de produits et participe à l'effort de standardisation. L'expérimentation par des sites pilotes accélèrera l'introduction sur le marché et augmentera le taux d'acceptation de ces innovations dans le public.

HOMES contribuera ainsi à accroître le contenu technologique de l'industrie du bâtiment, à ouvrir de nouvelles opportunités de marché, ce qui aura pour effet de favoriser la croissance et la compétitivité à long terme de l'industrie européenne et de créer des emplois hautement qualifiés dans les pays concernés. L'ensemble de l'architecture HOMES et les composants associés pourront être mis sur le marché et diffusés à une échelle industrielle dès 2011.

L'économie du projet

Le Conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle a prévu de contribuer à hauteur de 39 millions d'euros au projet HOMES qui représente un coût global en recherche et développement de 88 millions d'euros.

Cet apport financier sur 5 années se décompose en 24 millions de subvention, dont près de 8 millions pour des projets labellisés par le pôle de compétitivité Min@logic, et 15 millions d'avance remboursable. Les modalités précises de cette décision feront l'objet sans délai d'une présentation pour approbation devant les instances compétentes de la Commission européenne à Bruxelles.

SCHNEIDER ELECTRIC

Avec ses marques mondiales, Merlin Gérin, Square D et Télémécanique, Schneider Electric développe une offre globale de produits et de services pour les marchés du résidentiel, des bâtiments, de l'industrie, de l'énergie et des infrastructures.

PDG : Henri Lachmann

Chiffre d'affaires 2005 : 11,7 milliards d'Euros

Présence commerciale dans 130 pays avec 13 000 points de vente.

Salariés : 88 670

Responsable du projet HOMES : Claude Ricaud

Contact presse :

Véronique Moine, tél. : + 33 (0)1 41 29 70 76. veronique.moine@schneider-electric.com

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Quaero

Recherche et reconnaissance dans les contenus numériques

Le Programme mobilisateur pour l'innovation industrielle Quaero vise à l'organisation d'une filière industrielle portant sur le développement de nouveaux systèmes de gestion des contenus numériques multimédias pour des applications grand public ou professionnelles. Il porte sur la conception et la réalisation de solutions nouvelles dans le domaine de la recherche d'informations numériques multimédias et multilingues en se concentrant sur les technologies du traitement automatique de la parole, du langage, de la musique, de l'image et de la vidéo. Le projet concerne les aspects de codage de l'information, de protection, de circulation et de stockage des contenus.

Les développements de Quaero conduiront à la création de portails, de moteurs de recherche, d'applications pour la télévision interactive, d'environnements professionnels pour la production ou la post-production de contenus multimédias et la mise en ligne de bibliothèques de contenus numériques (livres, films, émissions de télévision...).

Ces applications peuvent être classées en trois grandes catégories :

- des outils de recherche multimédias pour le grand public en environnement résidentiel (ordinateur personnel, télévision, etc.) ou sur téléphone mobile, par exemple pour rechercher des *podcasts*, des émissions télévisées, des photos ou des vidéos ;
- des solutions professionnelles intégrées de gestion de contenus multimédias, depuis la prise de vue jusqu'à la diffusion, en passant par le montage et la post-production. Ces solutions permettent une recherche et une gestion efficace et sécurisée des flux audiovisuels dans les chaînes de création, de préparation et de diffusion des contenus ;
- des solutions de gestion du patrimoine culturel : structuration des archives audiovisuelles et des bibliothèques numériques facilitant leur accès sécurisé pour le grand public et les professionnels des archives.

Les innovations majeures du programme Quaero

- L'extension de la capacité de recherche à tous les contenus, y compris les documents radiophoniques, les images fixes, les vidéos et les œuvres musicales ;
- l'automatisation de procédures de génération de descriptifs textuels à partir de contenus multimédias, comme la transcription des bandes son de films ;
- la capacité de naviguer dans de très grandes quantités d'informations ;
- l'extension des mécanismes de recherche et d'accès à l'information aux terminaux grand public tels que les téléphones mobiles ou les téléviseurs ;
- la convergence des procédures de recherche et d'accès à l'information entre environnements grand-public et professionnel ;
- l'automatisation des procédures d'adaptation de contenus à différents usages et différents équipements ;
- la prise en compte des contraintes des créateurs et propriétaires de contenus notamment l'interopérabilité des équipements, le stockage et la protection des données.

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

La qualité et la performance de tous les développements technologiques seront évaluées selon une procédure qui permettra de suivre précisément les progrès du consortium

Le consortium industriel

QUAERO est issu de l'initiative « recherche et innovation » du Groupe de travail franco-allemand « coopération économique », installé par les ministres de l'économie allemand et français le 16 novembre 2004.

Le chef de file français du programme est Thomson. Associé à ses filiales, Thomson Grass Valley au Pays-Bas et Thomson Grass Valley en Allemagne, il travaille en partenariat avec des acteurs de l'industrie - France Télécom et Jouve -, des PME innovantes - Exalead, Bertin Technologies, Vecsys, Synapse Développement et LTU Technologies -, ainsi que des acteurs de la recherche publique le LIMSI-CNRS, qui coordonne les laboratoires publics, l'INA, l'INRIA, l'IRCAM, l'université Joseph Fourier de Grenoble (CLIPS-IMAG), l'IRIT, l'ENST, le LIPN ou encore le groupe MIG de l'INRA. La DGA et le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) participent à l'évaluation du programme.

En Allemagne, le chef de file côté industriel est Arvato. Le RWTH d'Aix la Chapelle et l'université de Karlsruhe coordonnent les établissements publics de recherche. Le consortium reste ouvert à de nouveaux partenariats, notamment au niveau européen, dans le cadre d'un processus de cooptation consensuel et rigoureux.

L'économie du projet

L'Agence de l'innovation industrielle prévoit de contribuer au projet QUAERO à hauteur de 90 millions d'euros. Le coût global en R & D est d'environ 250 millions d'euros pour l'ensemble du projet. Les parties française et allemande y contribueront pour moitié. Les procédures allemandes d'aide publique sont instruites parallèlement. Les modalités précises de cette décision feront l'objet d'une présentation pour approbation devant les instances compétentes de la Commission européenne à Bruxelles.

THOMSON

PDG : Frank Dangeard

Chiffre d'affaires 2005 : 5 691 M€

Nombre de salariés : 32 475

Dont en France : 4 000

Implantations industrielles : Rennes, Cergy, Weiterstadt (Allemagne), Breda (Pays-Bas)

Responsable du projet QUAERO : Philippe Paban

Contact communication :

Martine Esquirou, tél. : + 33 (0)1 40 86 50 00. martine.esquirou@thomson.net

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

TVMSL

Télévision mobile sans limite

Le programme de télévision mobile sans limite (TVMSL) vise à développer et à promouvoir un nouveau standard européen de télévision mobile hybride satellitaire et terrestre. Fondé sur une évolution du standard DVB-H¹ dans la bande de fréquence appelée « bande S », ce système permettra de couvrir par satellite l'ensemble du territoire et d'offrir d'emblée une dizaine de chaînes en vue directe, auxquelles pourront venir s'ajouter en zone urbaine une vingtaine de chaînes supplémentaires grâce aux répéteurs installés sur les stations de base des réseaux cellulaires UMTS.

Le marché de la télévision mobile, considéré comme l'un des plus prometteurs dans le domaine des télécommunications, est évalué à 10 milliards d'euro en 2010. Les études réalisées montrent que les consommateurs sont prêts à consacrer mensuellement de 5 à 15 € pour recevoir la télévision sur un terminal portable au format téléphone mobile ou sur leur assistant personnel.

Les critères de couverture territoriale, de disponibilité, notamment à l'intérieur des bâtiments, et de qualité de l'image sont essentiels. La solution prônée par Alcatel et ses partenaires est particulièrement bien adaptée au continent européen, mais également exportable vers des pays de grande taille comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, notamment.

Les premiers essais devraient commencer en 2008.

Les innovations majeures de programme TVMSL

Le programme TVMSL innove en proposant :

- la création d'un nouveau standard européen hybride satellite et terrestre (évolution du DVB-H dans la bande S), compatible avec les autres standards actuellement en développement comme le système mobile terrestre (DVB-H en bande UHF) et avec la téléphonie mobile 3G ;
- la pénétration à l'intérieur des bâtiments, rendue possible par la réception de haute performance avec un terminal à double antenne et par réseau terrestre de répéteurs installés sur le maillage des réseaux cellulaires GSM et UMTS existants. La réutilisation de ces réseaux limite l'impact environnemental et réduit les coûts ;
- l'utilisation d'une bande de fréquence unique dans la bande S (2,2 GHz), disponible sur l'ensemble du territoire européen, et d'un codage radio performant OFDM (Orthogonal Frequency Division Multiplexing) particulièrement adapté aux futures générations de téléphonie mobile ;
- un mode « diffusion » pour tous les utilisateurs et avec une qualité optimale sur l'ensemble du territoire ;

¹ Digital Video Broadcasting

- une personnalisation plus étendue pour chaque client situé en environnement urbain, venant en complément du mode « diffusion », avec de nouveaux services de télévision interactive (vidéos à la demande, téléchargements de films, disponibilité de contenus interactifs, etc.).

Le consortium industriel

Alcatel est le chef de file de ce Programme mobilisateur pour l'innovation industrielle et fédère d'autres grandes entreprises comme SAGEM Communication, Alenia Space, RFS et Philips, mais aussi plusieurs PME innovantes : DiBcom, expert des circuits intégrés dédiés à la réception de la TV mobile, TeamCast, spécialiste des modulateurs aux standards DVB, de la TNT et de la TNT mobile, et UDCast, spécialiste du transport de la vidéo sur Internet. Des centres de recherche et en particulier le CNRS, l'INRIA et le CEA-LETI, sont associés au projet TVMSL.

L'économie du projet

Le Conseil de Surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle a prévu de contribuer à hauteur de 38 millions d'euros au projet TVMSL qui représente un coût global en recherche et développement de 98 millions d'euros.

Cet apport financier sur quatre années se décompose en 17 millions de subvention et 21 millions d'avance remboursable. Ce projet d'aide sera notifié sans délai à la Commission européenne pour obtenir son approbation.

ALCATEL

PDG : Serge Tchuruk

Chiffre d'affaires 2005 : 13,1 milliards d'euros

Nombre de salariés : 58 000

Alcatel est présent dans 130 pays

Responsable du projet TVMSL : Jean-Luc Beylat

Contacts presse :

Régine Coqueran, tél. : + 33(0)1 40 76 49 24. regine.coqueran@alcatel.com

Eric Giarretto, tél. : + 33(0)1 30 77 88 47. eric.giarretto@alcatel.com

“Point Presse” 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Éléments financiers des cinq premiers PMII

Projets et chefs de file	Coût du projet	Durée prévue	Subvention prévue	Avance remboursable prévue	Aide totale prévue
BioHub - Roquette	98 M€	6 ans	22 M€	21 M€	43 M€
HOMES - Schneider Electric	88 M€	5 ans	24 M€	15 M€	39 M€
NeoVal - Siemens Transportation Systems	62 M€	5 ans	11 M€	15 M€	26 M€
QUAERO - Thomson	250 M€	5 ans	60 M€*	30 M€*	90 M€*
TVMSL - Alcatel	98 M€	4 ans	17 M€	21 M€	38 M€

* Ordre de grandeur

« Point Presse » 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

VHD

Voiture hybride diesel électrique

Les craintes concernant le réchauffement de la planète et les engagements auxquels la France et l'Union européenne souscrivent, conduisent à rechercher une réduction des émissions de CO₂ d'origine humaine, en particulier dans le secteur automobile.

Le Programme mobilisateur pour l'innovation industrielle (PMII) VHD a pour ambition de développer une voiture plus écologique, grâce à une moindre consommation et un plus faible rejet de gaz nocifs.

L'objectif principal du programme est d'aboutir à des solutions dont les coûts additionnels restent acceptables, en couplant de manière efficace et économique un moteur thermique traditionnel fonctionnant au gazole avec un moteur électrique.

Le mariage du moteur Diesel HDi et du véhicule électrique, deux domaines dans lesquels le groupe PSA Peugeot Citroën est particulièrement compétitif, constitue l'ossature du programme. L'existence de deux démonstrateurs technologiques, Peugeot 307 et Citroën C4 Hybride HDi affichant des records de consommation à 3,4 litres aux 100 km, sont une première preuve de faisabilité. Les émissions de CO₂ de ces démonstrateurs sont ramenées au niveau record de 90 grammes par kilomètre (90 g/km) plaçant d'emblée les futurs véhicules dans la meilleure catégorie de l'étiquetage CO₂ des voitures neuves.

Les premiers véhicules de ce type pourraient être mis sur le marché dès 2010.

Les innovations majeures du programme VHD

Le programme VHD innove en proposant notamment :

- la réduction des coûts des principaux composants (machine électrique, électronique de puissance et de contrôle, batteries ...) dans un facteur de deux à trois par rapport aux solutions actuelles ;
- le développement de composants et de systèmes optimisant l'énergie électrique et thermique disponibles pour réduire la consommation ;
- le développement de composants renforçant la réduction des consommations (système de freinage à récupération d'énergie, pneumatiques à très basse résistance au roulement...) ;
- la réduction de la masse du véhicule (portes, capots, liaisons au sol, sièges etc.).

Les partenaires industriels

Le chef de file du programme est le constructeur automobile PSA Peugeot Citroën. De nombreux équipementiers et laboratoires de recherche de la filière automobile française et européenne seront associés à ce PMII dans le cadre d'un travail en réseau :

Valeo pour les composants thermiques, Michelin pour les pneumatiques, Saft pour les batteries électriques ainsi que les firmes allemandes Bosch, Continental Automotive

“Point Presse” 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Systems, Webasto et OSRAM, tout comme les laboratoires de recherche Institut français du pétrole (IFP), LET-ENSMA, ENS Cachan et Supelec.

L'économie du projet

Le Conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle examinera au mois de mai prochain le montant et les formes de son soutien à l'effort de R&D du PIII VHD Véhicule hybride diesel électrique. Le projet d'aide sera alors notifié sans délai à la Commission européenne pour obtenir son approbation.

PSA Peugeot Citroën

Président : Jean-Martin Folz

Chiffres d'affaire 2005 : 56,3 milliards d'euros

Nombre de collaborateurs : 208 500 collaborateurs dont 126 100 en France

PSA Citroën Peugeot est présent dans 150 pays

Implantations industrielles : 16 centres de production automobiles et 15 usines de moteurs et boîtes de vitesses dans le monde

Directeur du projet VHD : Alain Klein

Contact presse : Marc Bocqué, tél. : + 33 (0)1 40 66 50 71. marc.bocque@mpsa.com

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Jean-Louis BEFFA

Président-Directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain

Président du Conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle

Né en août 1941, Jean-Louis BEFFA est Président-Directeur général de Saint-Gobain. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il est ingénieur en Chef des Mines, Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Il commence sa carrière à la direction des Carburants comme ingénieur, puis chef du service raffinage et adjoint au Directeur.

En 1974, il entre à la Compagnie de Saint-Gobain comme Directeur du Plan. Directeur général de Pont-à-Mousson SA, puis Président-Directeur général de cette société, il est parallèlement Directeur de la Branche Canalisation et Mécanique de Saint-Gobain, de 1979 à 1982. Jean-Louis BEFFA est Président-Directeur général de Saint-Gobain depuis janvier 1986, Groupe dont il était Directeur général depuis mars 1982.

Jean-Louis BEFFA est par ailleurs Vice-président de BNP Paribas, administrateur de Gaz de France (GDF) et du Groupe Bruxelles Lambert. Il est membre du bureau de l'European Round Table of Industrialists.

Jean-Louis BEFFA est Commandeur de la Légion d'honneur.

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

ROBERT HAVAS

Président du directoire de l'Agence de l'innovation industrielle

Né en septembre 1944 à Timisoara (Roumanie), Robert HAVAS a été nommé Président du directoire de l'Agence de l'innovation industrielle par décret en date du 21 septembre 2005. De nationalité française dès 1969, cet ancien élève de l'Ecole nationale d'électrotechnique, électronique, informatique et hydraulique de Toulouse (ENSEEIH), est ingénieur spécialisé en automatique.

Il commence sa carrière chez Matra Espace comme ingénieur système chargé du développement des satellites de télécommunication et d'observation de la terre, nationaux et européens. Il est responsable d'un groupe d'architecture des plateformes spatiales, avant de devenir responsable d'une division chargée de traitement de données embarquées, en charge d'appliquer les technologies de la robotique, de l'intelligence artificielle et du traitement image au domaine spatial.

Nommé, par le Groupe Lagardère et Matra Automobiles, comme membre du Comité de Direction du programme Eureka Prometheus, il participe au programme de développement de la voiture du futur. A la même période, il est également membre du Conseil scientifique de l'INRETS.

En 1988 il rejoint Matra CAP Systèmes, filiale commune de Matra et de Cap Gemini, en charge du développement du secteur civil de la société. En 2002, il est nommé Directeur de la coopération au niveau mondial de Thomson et lance des programmes stratégiques de R/D coopérative. Durant toute sa carrière Robert HAVAS a évolué dans un environnement coopératif international, le plus souvent européen, d'abord à l'Agence spatiale européenne (ESA), ensuite à la Commission européenne.

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

François DEMARCQ

Membre du directoire de l'Agence de l'innovation industrielle

Né en juillet 1955, François DEMARCQ, ingénieur en chef des mines, a été nommé membre du directoire de l'Agence de l'innovation industrielle par décret en date du 21 septembre 2005.

Il débute sa carrière en 1980 en tant que chef de la division « environnement » à la Direction régionale de l'industrie et de la recherche des Pays de la Loire, avant de rejoindre le ministère de l'environnement comme responsable de la division « chimie, pétrole et risques industriels », adjoint au chef du service de l'environnement industriel de 1983 à 1987. Il sera ensuite nommé au ministère de la recherche et de la technologie comme responsable du département « espace-énergie ».

Conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, M. Gérard Renon, il sera de 1989 à 1992, Directeur adjoint de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques au ministère de l'environnement et Vice-président du Comité de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). François DEMARCQ est Directeur adjoint du cabinet du ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, avant d'intégrer en 1992 la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), en tant que Directeur du compte pour la sûreté nucléaire. Il restera à Londres jusqu'en 1995.

En 1998, alors Secrétaire général de la société SOCCRAM, il est nommé Directeur général de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), poste qu'il occupera jusqu'en 2005.

Membre suppléant du Forum Européen de l'Energie et des Transports, François DEMARCQ est Chevalier de la Légion d'Honneur.

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Michel REBUFFET

Membre du directoire de l'Agence de l'innovation industrielle

Né en mars 1949, Michel REBUFFET a été nommé membre du directoire de l'Agence de l'innovation industrielle par décret en date du 21 septembre 2005. Diplômé des universités PARIS XI et PARIS VI, en Physique et Mathématiques appliquées, Traitement d'image, Reconnaissance des formes et intelligence artificielle, il a commencé son parcours professionnel en 1975 à l'Établissement Technique central de l'armement (ETCA) en charge du développement de l'exploitation numérique de l'imagerie spatiale.

Il entre en 1983 à la Société européenne de propulsion (SEP/DTI) où il travaille sur la production automatique de modèles numériques de terrain à partir du satellite SPOT et met au point l'Imageur Documentaire, premier système de recherche d'images pour la presse.

De 1989 à 2000, au sein de Matra Hautes Technologies, Michel REBUFFET dirige des programmes d'application du traitement vidéo temps réel, comme SPOC — Réalisation de stations automatiques d'observation du ciel —, EPSIS — production d'espace publicitaire virtuels dans les télédiffusions d'événements sportifs —, CIVIS — guidage automatique d'un véhicule routier de transport urbain —. En 2001, il est nommé Responsable de la stratégie technologique de la Business Unit Defence and Communication Systems de EADS, membre du Comité Directeur Recherche et Technologie de EADS.

Michel REBUFFET a été également Président de l'Association française d'ingénierie système (AFIS) en 2004-2005.

“Point Presse“ 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Bernard GINDROZ
Directeur des programmes
Energie, Environnement, Transports
de l'Agence de l'innovation industrielle

Né en juillet 1960, diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse) et de l'Institut de Machines Hydrauliques et de Mécanique des Fluides, Bernard Gindroz est ingénieur de recherche en hydrodynamique de 1984 à 1991. Puis il rejoint la Direction générale de l'armement près le ministère français de la Défense (1991 – 1998), avant d'enseigner comme professeur associé à l'Institut des Sciences de l'ingénieur de Toulon.

Entré à l'ADEME en 2000, il en sera notamment le Chef du Département Industrie.

Auteur de plus de 40 publications scientifiques, Bernard Gindroz, Docteur ès Sciences Techniques (EPFL) est titulaire d'un master en mathématiques appliquées et Prix d'Etat en innovation pour l'énergie. Il est membre de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), de la SHF, Société Hydrotechnique de France, de l'AIRH (Association internationale de recherches hydrauliques) et de l'ASME, American Society of Mechanical Engineers, dont il est actuellement le président de la section française.

Il rejoint l'Agence de l'innovation industrielle en 2006 comme Directeur des programmes Energie, Environnement, Transports

"Point Presse" 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Michel LEMONIER
Directeur des programmes
Systemes d'Information et de Communication
de Agence de l'innovation industrielle

Né en février 1954, Michel Lemonier est ingénieur, diplômé de l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielle (ESPCI) de Paris et Docteur-ingénieur en physique.

Sa carrière débute en 1980 aux laboratoires de recherche de Philips (LEP) en France, comme ingénieur-chercheur dans le domaine des dispositifs d'imagerie semiconducteurs, puis comme chef de la division "Détection et Photonique". En 1990, il prend la responsabilité des activités de développement des commutateurs haut débit chez TRT/Philips, puis des activités de marketing produit associés. En 1996, il devient directeur de programmes R&D chez CS Télécom, puis, en 2000, directeur du centre de R&D de Philips, à Montrouge, en charge de l'étude des terminaux 3G/multimédia.

De 2002 à 2005, il intervient pour le cabinet de conseil L-up auprès des entreprises pour la mise en place et la coordination de grands programmes de recherche dans le 6^{ème} programme cadre de recherche et développement de la Commission européenne.

Il rejoint l'Agence de l'innovation industrielle en novembre 2005 comme Directeur des programmes Systemes d'Information et de Communication.

"Point Presse" 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr

Jean-Jacques YARMOFF
Directeur des programmes
Santé, Biotechnologie et Chimie
de l'Agence de l'innovation industrielle

Né en juin 1960, Jean-Jacques Yarmoff est Ingénieur chimiste, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC) de Nancy et titulaire d'un doctorat de génie chimique et génétique de l'Université de Tokyo.

Il commence sa carrière, en France, à Transgène en 1988 et, à partir de 1991, rejoint la filiale pharmacie de Kodak, Sterling Winthrop, où il occupe des fonctions de recherches des marchés, puis de marketing au siège de la société, à New York.

En 1996, chez Amgen, en Californie, il est nommé Directeur de l'équipe de développement du troisième produit de la firme, Infergen[®], qu'il lance sur les marchés américains et asiatiques. En 2000, il devient responsable de la coordination clinique pour tous les produits d'Amgen entre les Etats-Unis et la zone Asie-Pacifique.

En 2002 il prend la direction du business développement de la jeune pousse parisienne Hybrigenics, société spécialisée dans l'application de la protéomique au développement de nouveaux médicaments pharmaceutiques.

Il rejoint l'Agence de l'innovation industrielle en décembre 2005 comme Directeur des programmes Santé, Biotechnologie et Chimie.

"Point Presse" 25 avril 2006

Agence de l'innovation industrielle
195, bd Saint-Germain 75007 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 50 16 00
www.aii.fr